RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00293
Numéro SIREN : 500 061 718
Nom ou dénomination : ABI PROFILS

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2015 sous le numéro de dépôt A2015/001611

173888

Dénomination : ABI PROFILS
Adresse : Vaujalat Quartier de l'Abbaye 43140 la Seauve-sur-semene -FRANCE-

n° de gestion : 2007B00293
n° d'identification : 500 061 718

n° de dépôt : A2015/001611
Date du dépôt : 14/09/2015

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 08/08/2015

173888

07 B 293

SAGEC AUDIT

GREFFE
du TRIBUNAL de COMMERCE
14 SEP. 2015
A 2015/001611
43000 LE PUY

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABI PROFILS, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Société **ABI PROFILS**
SARL au capital de 100 000 €
Siège social : Vaujalat
Quartier de l'Abbaye
43 140 LA SEAUVE SUR SEMENE

21 Boulevard Lachèze 42 600 MONTBRISON
Tél. : 04 77 76 87 68 Fax : 04 77 76 50 24
RCS de Saint Etienne : 515 375 541 Code APE : 6920Z
Société de Commissariat aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon
Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABI PROFILS, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 16 juillet 2015, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes désigné sur la situation de la société :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société au vue des comptes clos au 31 décembre 2014 est la suivante:

- Les capitaux propres s'élèvent à 1 032 259 € (50,93 % du total du bilan) et se décomposent de la manière suivante :

  - Capital social : 100 000 €,
  - Reserve légale : 10 000 €,
  - Autres réserves : 597 999 €,
  - Résultat : 302 660 €,
  - Amortissements dérogatoires : 21 601 €.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABI PROFILS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Après la décision de l'assemblée générale du 30 juin 2015 relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 le montant des capitaux propres reste inchangé.

- L'endettement financier (7,66 % du total du bilan) correspond à des emprunts auprès d'établissements bancaires et s'élève à 155 K€.
- L'actif immobilisé net s'élève à 188 K€ (9,27 % du total du bilan).
- Le besoin en fonds de roulement augmente de 140 K€ depuis la clôture de l'exercice précédent et s'établit à 671 K€.
- La trésorerie nette s'élève à 376 K€ (18,53 % du total du bilan).
- Le chiffre d'affaires enregistré au 31/12/2014 est de 4 213 K€ contre 3 786 K€ l'exercice précédent (soit une variation de + 11,30 %).
- Le résultat d'exploitation reste positif comme l'exercice précédent et s'élève à un montant de 400 K€ au 31/12/2014.
- Aucune information ne nous a été communiquée pouvant remettre en cause la continuité d'exploitation.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle ressort des indicateurs ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation désigné :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ABI PROFILS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'existe pas d'avantages particuliers à la date de l'opération.

Fait à Montbrison, le 8 août 2015

Le Commissaire aux comptes et à la transformation désigné

SAGEC AUDIT

Pascal GENEVRIER

Associé

